

Une transmission hors cadre familial réussie

Odile et Jean Marsan ont choisi de transmettre leur exploitation en louant leurs terres et leurs bâtiments d'élevage à un jeune agriculteur hors cadre familial : Florent Bats, lui permettant ainsi de réaliser son rêve.



Les Marsan exploitaient 28 ha en propriété à Tartas, avec du maïs valorisé par des poulets label, des chapons, des oies PAG et des canards élevés gavés. Leurs deux enfants n'étaient pas intéressés par l'agriculture. Jean a pris la retraite courant 2014 et Odile devait cesser son activité fin 2015. « Nous avons décidé de louer notre exploitation. Nous n'étions pas inquiets pour trouver un repreneur pour les terres mais nous voulions aussi louer nos deux bâtiments fixes de 300 et 400 m² qui étaient assez récents. »

Courant 2014, Odile participe à une réunion d'information sur la transmission organisée par la Chambre d'agriculture à Meilhan. Puis, par l'intermédiaire du Point Accueil Installation Transmission (PAIT), les Marsan inscrivent leur exploitation au Répertoire Départ Installation. Parallèlement, Florent Bats qui n'a que 18 ans et qui exploite déjà 7 ha en location vient les voir, ayant eu l'info par bouche à oreille. Il s'était déjà renseigné auprès du Point Accueil Installation Transmission (PAIT) sur tous les dispositifs liés à l'installation en agriculture.

Depuis tout petit, Florent veut devenir agriculteur, alors que ses parents ne sont pas exploitants agricoles.

Jeune et déterminé

Il venait d'obtenir son Bac Pro agroéquipement à Mugron et était en apprentissage chez un agriculteur dans le cadre de son BTS Productions Végétales.

« Il nous a plu et paraissait très motivé surtout pour faire les terres » commente Odile. « Il habitait à 4 km de chez nous. On ne lui a pas donné le choix : si tu veux les terres, tu prends aussi les bâtiments d'élevage situés à côté de chez nous ! ».

Florent ne connaissait pas cet élevage mais il est curieux de nature. Il a donné un coup de mains à Odile et Jean pendant l'été et « ça m'a plu. Ce n'est pas trop contraignant comme élevage et tous les 3 mois, il y a une rentrée financière. Je savais que je n'aurais pas deux fois une telle opportunité ». C'est ainsi que le 1^{er} février 2016, il s'installe, avec DJA, sur 52 ha en fermage (maïs et 7 ha de tournesol semence) dont les 28 ha des Marsan avec les 2 bâtiments d'élevage, et les terres de deux autres agriculteurs ayant cessé leur activité. A 20 ans son rêve devient réalité !

Même s'il reconnaît que la démarche pour s'installer est un peu longue, Florent a apprécié « n'avoir que deux interlocuteurs pour toutes les étapes : la conseillère du PAIT et le conseiller d'entreprise et que tout soit centralisé à la Chambre d'agriculture ».

Odile et Jean ont beaucoup aidé Florent durant les deux premières bandes de volailles. « J'écoutais ce que l'on me disait et j'appréciais les conseils » explique Florent. Odile reconnaît « qu'elle était inquiète et qu'elle allait voir si le travail était bien fait. On lui a évité de commettre quelques erreurs de jeunesse. Maintenant nous l'aidons qu'occasionnellement sur l'élevage. »

Satisfaits d'installer un jeune

« Pour les cultures, il travaille différemment de nous mais je ne m'en mêle pas. Il fait comme il veut » précise Jean, même si au début il lui a donné un coup de main pour l'irrigation.

Avec l'appui du conseiller de la Chambre d'agriculture, Florent a sollicité les aides AREA-PVE et AREA-PCAE à hauteur de 35 à 40 % des investissements (car il est jeune agriculteur). Il a pu ainsi moderniser les bâtiments d'élevage par un système de régulation automatique de la température et une nouvelle chaîne d'alimentation. Il a également investi dans un déchaumeur, un pulvérisateur, un enrouleur.

Avec les quelques années de recul, Odile et Jean Marsan sont contents d'avoir pu contribuer à l'installation d'un jeune agriculteur. Ils ont parlé de lui à d'autres futurs retraités, permettant ainsi à Florent de pouvoir agrandir son exploitation.

Aujourd'hui, à 23 ans, Florent exploite 70 ha en fermage et produit 24 000 volailles. « J'aime mon métier, j'apprécie d'être dehors et d'être mon propre patron ! »

Propos recueillis par Patricia ZAGO